

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 12 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** Nicolas PETERLINI **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jean Claude BOUROUH à Jean Louis HOTTLET, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Denis BANDELIER à Nicolas PETERLINI, Sophie GUYON à Christian RAYOT, Cédric PERRIN à Jean-Jacques DUPREZ, Frédéric ROUSSE à Claude BRUCKERT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 mars	Le 9 mars	En exercice	41
		Présents	26
		Votants	31

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean Louis HOTTLET est désigné.
est désignée.

2020-02-14C- Budget Annexe du Pôle médico-tertiaire de Beaucourt - Budget Primitif 2020 *Rapporteur : Christian RAYOT*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le Conseil Communautaire du 6 février 2020 ;
Vu les restes à réaliser et les différents résultats ;*

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles s'élèvent à **38 261,38 €**. Ce montant correspond principalement à l'affectation de résultat de l'année 2019 pour un montant de **11 046,38 €** à la dotation aux amortissements pour un montant de **12 740 €**, au remboursement d'emprunt pour **4 900 €**, aux frais de copropriété pour la somme de **7 000 €**, à la taxe foncière pour **1 500 €** et enfin au paiement des fluides (énergie, eau).

Les recettes de fonctionnement en 2020 proviennent, quant à elles, d'une avance du Budget Général de **38 261,38 €** et ce afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

Le montant prévisionnel de la **section dépense d'investissement pour 2020** est de **34 501,25 €** correspondant principalement au remboursement de capital pour un montant de **20 450 €** ainsi qu'aux travaux restant à réaliser et des imprévus le tout évalué à **14 051,25 €**.

Les recettes d'investissement proviennent quant à elle en majorité de l'affectation de résultat de l'année 2019 pour **21 761,25 €** et de l'amortissement de l'immeuble pour un montant de **12 740 €**.

Vu l'exposé du rapporteur,

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	38 261,38 €	38 261,38 €	0 €
Investissement	34 501,25 €	34 501,25 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

Les grandes lignes du BP 2020

En fonctionnement : 38 261,38 € en dépenses et en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 002	Résultat reporté (2019)	11 046,38
Chap 011	Charges à caractère général	8 975,00
<i>Dont notamment :</i>	<i>60 611 - Eau et assainissement</i>	100,00
	<i>60 612 - Energie - Electricité</i>	145,00
	<i>614 – Charges locatives et de copropriété</i>	7 000,00
	<i>615221 – Entretien bâtiment</i>	230,00
	<i>63512 - Taxe foncière</i>	1 500,00
Chap 66	Charges financières	5 500,00
<i>Dont notamment :</i>	<i>66111 intérêts</i>	4 900,00
	<i>66112 – Rattachement des intérêts courus non échus</i>	600,00
Chap 042	Dotations aux provisions – 6811 amortissements	12 740,00

Total des dépenses de fonctionnement**Les principaux postes de recettes sont :**

Chap 77	Produits exceptionnels - 774 Subvention du BG	38 261,38
Total des recettes de fonctionnement		38 261,38

En investissement : 34 501,25 € en dépenses et en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 20	Dépenses imprévues – 020 dépenses imprévues	5 951,25
Chap 21	Immobilisations corporelles - 2132 Immeuble de rapport	8 100,00
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	20 450,00
Total des dépenses d'investissement		34 501,25

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 001	Résultat reporté (2019)	21 761,25
Chap 040	28132 -Amortissement	12 740,00
Total des recettes d'investissement		34 501,25

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le budget primitif du budget annexe du pôle médico-tertiaire de Beaucourt pour l'exercice 2020.**

Annexe : Vue préparatoire.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

Et publication ou notification le

14 AVR. 2020

Le Président,

